

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis

À l'attention de Monsieur le Président Centre administratif "les Ursulines" CS 50 201 **44156 ANCENIS CEDEX** 

Nos réf.: 0385/MA/2015 Vos réf.: FLL /AS/15/07-221

Copie: Conseil régional des Pays de la Loire

Monsieur le Président,

Vous m'avez adressé, pour avis, l'avenant au CRBV « Hâvre, Grée et affluents de la Loire en Pays d'Ancenis » 2013-2015. Il comprend l'annulation de 9 actions et l'inscription de 2 nouvelles actions.

Les nouvelles actions proposées répondent aux attentes de SAGE Estuaire de la Loire. Le bureau de la Commission Locale de l'Eau a donc émis, lors de sa réunion le 8 septembre 2015, un avis favorable sur ce projet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes respectueuses salutations.

**Christian COUTURIER** 

Nantes, le 9 septembre 2015

Président de la CLE du SAGE Estuaire de la Loire